

# BAREME HONORAIRES

A compter du 01/10/2021



Laforêt DEUIL-LA-BARRE  
2 bis avenue de la Division Leclerc  
95170, DEUIL-LA-BARRE  
Tél: 01 34 28 34 00  
deuil@laforet.com

## TRANSACTIONS HABITATION :

Prix de vente jusqu'à 140 000 euros	10 000€ (dix mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 141 000 euros et 180 000 euros	12 000€ (douze mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 181 000 euros et 230 000 euros	14 000€ (quatorze mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 231 000 euros et 270 000 euros	16 000€ (seize mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 271 000 euros et 300 000 euros	18 000€ (dix-huit mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 301 000 euros et 340 000 euros	20 000€ (vingt mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 341 000 euros et 380 000 euros	22 000€ (vingt-deux mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 381 000 euros et 420 000 euros	24 000€ (vingt-quatre mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 421 000 euros et 460 000 euros	26 000€ (vingt-six mille euros) TTC
Prix de vente compris entre 461 000 euros et 500 000 euros	28 000€ (vingt-huit mille euros) TTC
Prix supérieur à 501 000€	5.5% du prix de vente TTC

Honoraires minimums : 5 000€ TTC

Honoraires Parking/locaux commerciaux : 10% du prix TTC (minimum 2 500€ TTC)

**Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat si honoraire charge acquéreur mention faite dans l'annonce**

**Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :**

**Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.**

## LOCATIONS HABITATION :

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

**Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 10 € TTC /m2** de surface habitable à la charge du locataire et

**10 € TTC /m2** de surface habitable à la charge du bailleur

**Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m2** de surface habitable à la charge du locataire et **3 € TTC /m2** de surface habitable à la charge du bailleur – en sus et exclusivement à la charge du bailleur les frais de négociation et d'entremise

**CHAQUE AGENCE EST INDEPENDANTE (Tarif du 01102021)**

**NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDs, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION**

**Garantie financière CEGC 110 000€**

SASU SD IMMOBILIER au capital de 5000€ - RCS : 833 840 630 Carte pro : CPI 9501 2018 000 023 856 délivrée par CCI IDF Cergy